



Saint-Pierre, le 31 octobre 2012

COMMUNIQUE DE PRESSE
DU CONSEIL TERRITORIAL

La Collectivité rappelle qu'elle est favorable au dispositif de chèque cadeaux proposé par la CACIMA.

L'incitation fiscale sera proposée à l'Assemblée à la fin de l'année 2012.

Le Conseil Territorial invite donc les acteurs à communiquer avec prudence sur un dispositif qui peut faire l'objet de quelques modifications par l'assemblée délibérante.